

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CCJ **DU MERCREDI 04 MARS 2020**

Etaient présents : Élyna CHÉREL, Éléna VALTON, Clément VUILLAUME, Éloi BERARD, Lola LABOUACHRA.

Commission Action Jeunesse : Jean-Marc MASSÉ (Vice-Président), Marie-Christine LEMOINE, Éric DODET, Daniel BOCQUET, Adeline BOIZARD, Raymond DOUARE, Chloé LEQUERTIER.

Absents excusés : Thomas BAUDET, Céline GIRLANDA, Marie-Françoise QUÉRÉ.

Absents : Clément MILTON, Chantal BOUSCARY, Christine GOBLET.

Secrétaire de séance : Douchka KOUZNETZOFF

ORDRE DU JOUR :

- 1. Présentation de la nouvelle secrétaire CCJ – Jeunesse**
- 2. Carnaval et soirée dansante du 28 mars 2020**
- 3. Prévision d'une date de ramassage des déchets en bord de Loire**
- 4. Préparation des élections des jeunes conseillers CCJ pour le mandat 2020-2022**
- 5. Questions diverses**

M.MASSÉ souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1. Présentation de la nouvelle secrétaire CCJ – Jeunesse

Jean Marc MASSE présente la nouvelle secrétaire à l'ensemble du Conseil.

2. Carnaval et soirée dansante du 28 mars 2020

M. MASSÉ rappelle que la date du carnaval et de la soirée dansante, est fixée au samedi 28 mars 2020. Il stipule également que suivant l'état d'avancement de l'épidémie du Coronavirus (**COVID-19**) et l'éventualité d'un passage en stade 3, ces manifestations seront susceptibles d'être annulées.

Si les manifestations devaient être annulées, les membres de la commission proposent de prévenir le collège et d'apposer une affiche à la Salle F. Villon. Clément V propose aussi d'informer les personnes en amont, du risque d'annulation, lors de la diffusion des autorisations parentales.

Dans cette attente, l'organisation reste inchangée.

Le défilé partira de l'espace Agylus à 15h avec la traditionnelle vente de confettis et s'achèvera au parking F. Villon pour brûler le bonhomme carnaval.

M. MASSÉ indique qu'il serait souhaitable que les jeunes participent à la vente de confettis et demande leur présence à la soirée dansante. Elyna, Elena, Eloi ainsi que Clément V présents à la réunion, ont répondu qu'ils seraient présents.

Un goûter sera offert pour les enfants comme l'année précédente et la petite boum suivra.

M. DOUARE demande pour le goûter des enfants, qu'il ne soit pas racheté des briquettes de jus d'orange comme l'année dernière, mais plutôt des bouteilles.

Après échanges, il a été convenu de prendre des bouteilles d'Oasis et de Coca-Cola (15 de chaque) ainsi qu'un pack d'eau.

Mme BOIZARD souhaiterait dans un souci écologique, que l'on achète des gobelets en carton pour le service des boissons. Prévoir 300 pièces d'une contenance de 15 à 20 cl.

M. MASSÉ valide ce choix.

M. MASSÉ demande à M. DOUARE de se rapprocher de Jean Michel GITTON, au restaurant scolaire pour la commande des boissons ainsi que des gâteaux. Voir pour reprendre les mêmes gâteaux que l'année dernière apparemment très appréciés.

M. DOUARE demande que la sono, pour l'instant stockée à l'ALSH, soit transférée au PAJ, dans le local fermé. Mme BOIZARD précise qu'il faut être sûr que la clé de celui-ci, ne soit pas transmise lors de la location de la salle.

M. MASSÉ ne souhaite pas le rachat de bracelets lumineux pour la soirée ados cette année.

M. DOUARE demande s'il serait possible de commander des bracelets identifiants en plastique plutôt qu'en papier ?

Mme GIRLANDA confirme sa présence à la soirée dansante pour la réalisation des crêpes. Il faut penser à demander la double crêpière à M. BRICIER du comité des fêtes et faire un bon d'achats pour les ingrédients destinés à la préparation de la pâte à crêpes le jeudi 26 mars (voir Raymond ou Eric).

L'animation sera assurée par Franck DANGEON qui aurait besoin de racheter des CD, M. MASSE demande que cette année ce ne soit pas l'ASJ qui fasse cet achat, mais qu'il soit facturé dans le budget du CCJ.

M. MASSE et M. DOUARE précisent qu'il ne sera pas envoyé d'invitation de la soirée à la VAGA suite à la conduite des jeunes de cette structure lors de la soirée de rentrée en septembre 2019. Si des jeunes de la VAGA veulent participer, ils devront s'acquitter du prix de l'entrée et être OBLIGATOIREMENT accompagnés d'un éducateur qui devra être présent tant qu'ils resteront à la soirée.

Pour la soirée dansante, seront présents :

Mme LEMOINE, Mme BOIZARD, Mme GUIRLANDA, M. DOUARE, M. DODET et M. BOCQUET

Il faut envoyer un mail à Mme GOBLET, Mme QUERE et Mme BOUSCARY pour savoir si elles seront présentes, car suivant le protocole, il est souhaitable que 8 adultes (membres de la commission et bénévoles) soient présents. Il faudrait demander de l'aide aux parents et aux nouveaux membres du futur conseil municipal, M. MASSÉ va faire un mail en ce sens.

3. Prévision d'une date de ramassage des déchets en bord de Loire

M. MASSÉ propose que le ramassage des déchets ait lieu le **samedi 16 mai 2020**, il rappelle que cette action peut être annulée en fonction de la météo. Il compte sur la présence des jeunes conseillers et leur demande de communiquer auprès de leur entourage pour mobiliser un maximum de jeunes. Le ramassage partirait de l'Evêché jusqu'au Camping.

4. Préparation des élections des jeunes conseillers CCJ pour le mandat 2020-2022

M. MASSÉ rappelle que les prochaines élections des jeunes conseillers auront lieu au mois de juin. Il précise aux jeunes conseillers qu'ils peuvent se représenter et en parler autour d'eux pour avoir plus de candidatures. L'organisation sera évoquée lors de la prochaine réunion. Il stipule que Lola et Thomas ne pourront pas se représenter au vu de leur âge, mais qu'il serait heureux de les accueillir au sein de la commission en tant que membres extra communaux.

Eléna demande si les candidats ayant 17 ans peuvent s'inscrire ?

M. MASSÉ répond favorablement.

Questions diverses

M. MASSÉ informe que désormais toutes les réunions du CCJ et de la commission jeunesse auront lieu au Point Accueil Jeunes.

M. MASSÉ précise que les jeux pour enfants à l'espace Thodoroff, rue de la Métairie, seront déplacés près de la bibliothèque et confirme aussi que les jeux du lotissement de « La Bretagne » vont être rénovés (ajout de jeux et d'arbres). Un groupe de travail va se réunir le mercredi 11 mars, une enveloppe financière est d'ores et déjà réservée au budget communal pour ces rénovations et des subventions ont déjà été notifiées.

Eléna remonte le manque de Bornes de propreté canine dans le lotissement du « Moulin à Charles », il y a une seule borne côté rue voisinas et il serait judicieux d'en installer une autre côté rond-point de la nouvelle route.

M. MASSÉ prend note et fera une demande auprès de services compétents lors d'un prochain Conseil d'administration.

Eléna demande s'il est prévu une rénovation de la Salle F. Villon ?

M. MASSÉ précise qu'il faut attendre le nouveau mandat. M. DODET exprime le fait que la salle a été construite il y a de nombreuses années et que la population de Saint-Ay s'est agrandie et qu'il faudra donc y songer.

M. DOUARE rappelle aux jeunes conseillers la journée « Aventure Jeunes » prévue le 6 juin.

**La prochaine réunion du CCJ aura lieu le 8 avril 2020
Salle du PAJ**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.